Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 8 (1946)

Heft: 4

Artikel: A propos des amphores romaines trouvées à Nyon

Autor: Pelichet, Edgar

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-163245

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos des amphores romaines trouvées à Nyon

PAR EDGAR PELICHET

PRÉAMBULE

Il ne semble pas que les amphores romaines trouvées hors d'Italie, que ce soit en France, en Suisse, dans la vallée du Rhin ou ailleurs, procèdent d'une industrie indigène. Elles sont l'aboutissement et la fin d'une fabrication ancienne, qui a parcouru les étapes de la civilisation gréco-romaine.

On y chercherait vainement un élément gaulois ou débiteur des hommes de l'âge du fer[1].

Grecque, l'amphore est devenue un gros vase, robuste et simple, chez les Romains. Ils l'ont exporté un peu partout, des rives de la Méditerranée aux confins lointains de l'empire. On en trouve d'italiques et d'indigènes en Gaule, en Espagne, en Angleterre et dans le nord de l'Afrique.

Y a-t-il eu des potiers d'amphores en Helvétie? Jusqu'à maintenant on n'en a pas d'indice. La connaissance de l'amphore romaine est encore trop rudimentaire pour qu'une telle recherche puisse être entreprise. Les marques des potiers et les inscriptions peintes ou gravées sur des amphores trouvées en Suisse font penser à une origine étrangère au territoire actuel du pays.

Quelle que soit la provenance de ces vases, leurs créateurs s'inspirèrent toujours de la tradition classique. Formes générales et détails, tout a été emprunté avec servilité aux modèles italiques. L'élément du cru ne s'y manifeste pas.

Plus qu'un moyen de conserver son contenu, l'amphore était un emballage de transport. L'imagerie romaine ne montre pas de tonneaux sur les chars cahoteux de l'époque; elle représente par contre avec abondance, à la fresque, en mosaïque ou en bas-relief, des véhicules aquatiques et terrestres chargés de ces récipients de terre. De vieilles amphores ont servi à des fins diverses: comme isolation dans les maçonneries, comme cercueil d'enfant, etc.

L'étude des amphores jette de la lumière sur le commerce romain, sur les transports à longue distance et sur le ravitaillement en produits «coloniaux»; celle des trouvailles de notre pays souligne la grandeur et l'intérêt des importations dont nos contrées ont joui en ces temps reculés.

En nous attachant à l'étude de la belle collection d'amphores de Nyon[2], la *Colonia Julia Equestris* dont on fixe la fondation à un demi-siècle av. J.-C., nous n'avons pas voulu dresser un inventaire aride des formes, marques et caractères de ces récipients; nous autorisant de l'avis de Grenier, qui a écrit que «bien des études de détail seraient encore nécessaire pour permettre le travail d'ensemble

[1]) Cf. cependant notre chapitre relatif à l'amphore-urceus, N° 34.

[2]) Staehelin, Die Schweiz, p. 407: «Ebenso ragt die nächste größere Station auf der helvetischen Hauptstraße, Nyon, als Fundstätte zahlreicher Amphoren hervor, deren Stempel dafür sprechen, daß die Weineinfuhr nach dem Helvetierlande sehr frühzeitig aus Südgallien über Genf und Nyon eingesetzt hat.»

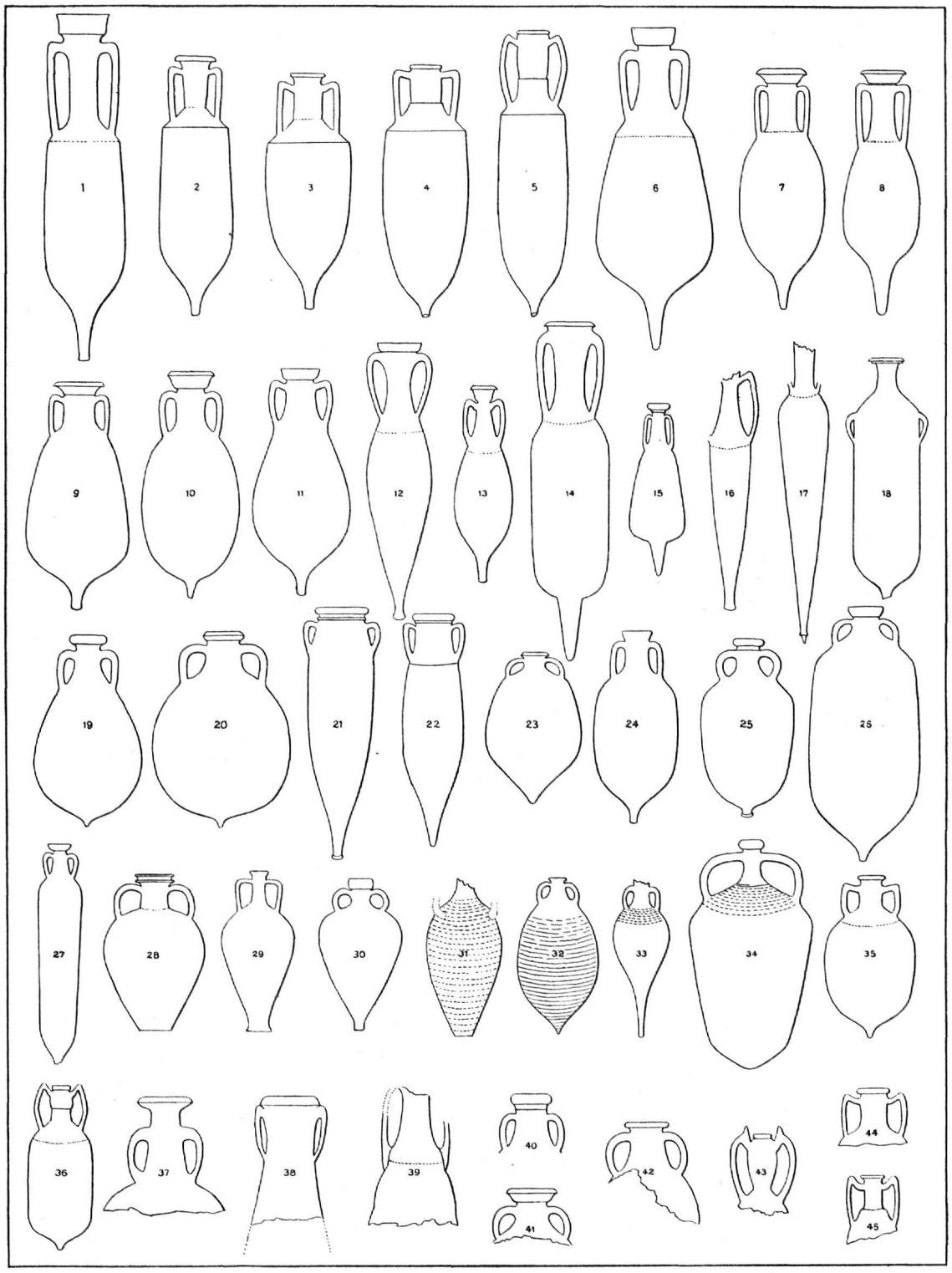

Fig. 1. Formes des amphores selon Dressel

qui pourrait fournir des indications assurées», nous voulons apporter une modeste contribution au travail général qui reste à faire dans ce domaine peu exploré de l'archéologie.

Cette étude dépasse parfois ce que son titre promet. Des types inédits ont été trouvés à Nyon; l'examen de notre matériel nous a conduit à émettre une thèse nouvelle sur la chronologie des amphores, en se basant sur le profil des lèvres. Il est clair que nos conclusions, bien que basées sur de très nombreuses observations, ne peuvent pas scientifiquement suffir à fonder des principes définitifs. Nous n'y prétendons pas et désirons qu'on ne s'y méprenne pas. Il faudra encore plusieurs études de détail d'autres collections pour pouvoir enfin connaître et tous les types, et la chronologie complète et exacte des amphores.

LES FORMES GÉNÉRALES

Alguier, dans la Revue archéologique de 1930, démontre par les trouvailles de Djidjelli (Phénicie) que la forme des amphores romaines les plus anciennes n'a pratiquement pas varié jusqu'au Ier siècle avant Jésus-Christ.

1° Dressel[3] a inventorié le premier des formes d'amphores. Il en a enregistré 36 de complètes, auxquelles il a ajouté 9 portions appartenant à d'autres types.

Après Dressel, on s'est limité à cette classification. Cependant Grenier[4] admet que la majeure partie des formes représentées dans le tableau de Dressel peut être attribuée au second siècle de notre

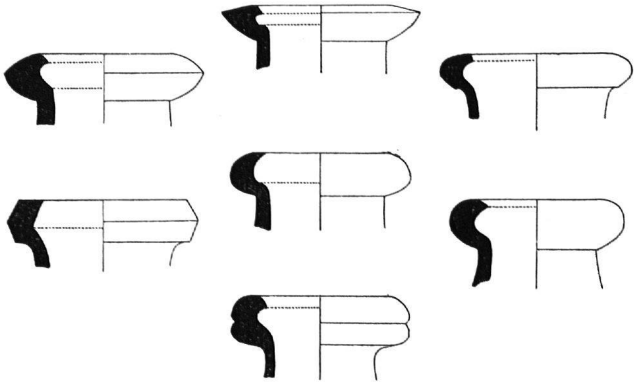

Fig. 1a. Variétés de lèvres de la forme 20

ère et à la première moitié du troisième. Cette observation n'est, d'une manière générale, pas contredite par le résultat de nos recherches. On admet aujourd'hui que le tableau est incomplet. Il y manque des formes anciennes, de la fin de la République et du premier siècle de l'Empire. L'ordre chronologique n'est pas observé.

La typologie de Dressel est cependant adoptée dans la plupart des études; nous en adoptons la numérotation et nous la continuons pour quelques types inédits qui sont représentés à Nyon.

La lacune essentielle du tableau de Dressel réside surtout dans le fait d'avoir ignoré le rôle joué par les lèvres des vases, qui ont varié avec le temps[5]. Si les panses et les divers organes n'ont pas beaucoup changé au cours de l'époque romaine, les lèvres ont été l'objet de modes qui permettent d'en tirer des données chronologiques.

Le tableau de Dressel étant aujourd'hui pratiquement introuvable, nous le reproduisons sans y rien modifier (fig. 1).

2° La *forme 20* de Dressel, à panse sphéroïdale, est munie, dans la collection de Nyon, d'une quinzaine de profils de lèvres, qu'on peut ramener à 7 types déterminés (fig. 1a).

3) CIL, XV, tab. II.
4) Manuel Déchelette, VI, p. 640.
5) Voir le chapitre suivant.

Ces profils appartiennent certainement à des époques différentes les unes des autres; il est connu que le type 20, apparu déjà avant J.-C., a persisté tout au cours de l'occupation romaine, en Europe. Le tableau de la figure 1a n'est reproduit ici qu'à titre documentaire et démonstratif de ce que nous écrivons au chapitre suivant et dont le résumé est illustré par la figure 8.

3° A regarder les choses de près, il y a même deux types de la forme 20; des amphores sphéroïdales ont une panse parfaite se refermant vers le col sans aucune transition, sans jonction d'organes; chez d'autres, la panse et l'épaule ont été fabriquées séparément, puis soudées. La différence est due à une modification de la fabrication. Par comparaison avec des amphores d'autres types, bien datées, nous pouvons admettre que la fabrication ancienne avait lieu par soudure des divers éléments (type 20 A), tandis que plus tard on imagina de modeler la panse et l'épaule, autour d'un noyau formé d'une corde enroulée, procédé qui supprima la soudure à l'épaule (type 20 B, fig. 2).

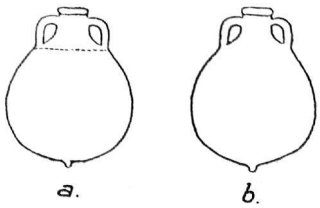

Fig. 2. Types A et B de la forme 20

Quelques indices d'une autre origine confirment notre thèse. A Nyon, les types A, à soudure marquée, portent les numéros d'inventaire 14, 19, 24, 31 et 1033, dont la fabrication peut être située au milieu du Ier siècle ap. J.-C. Le N° 27, signé de I. V. Trophime, est du Ier siècle; les N°s 16, 1036, 1034 et 2249 aussi, dont les deux derniers ont une lèvre du début du IIe siècle; les amphores N°s 20, 36, 37, 55 et 1043, sans soudure, ont des lèvres ou des marques connues seulement après 120 ap. J.-C. Le type 20 B apparu vers l'an 120, porte toujours des marques de potier sybillines que les auteurs situent dès le milieu du second siècle[6].

La distinction signalée figure dans d'autres collections; les indices chronologiques relevés à Nyon s'y retrouvent.

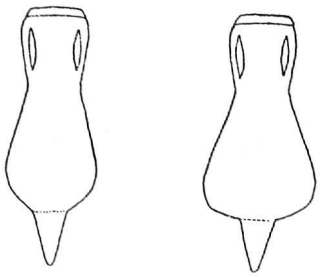

Fig. 3. Variétés extrêmes de la forme 46

4° Le type 38, incomplètement reproduit dans le tableau de Dressel, est fréquent à Nyon. Il s'apparente aux types 6 et 14. Dressel reproduit sous le N° 38 un modèle aux anses courtes, tardif; le type fréquent est muni d'anses plates très longues; il est nettement plus ancien que le 38, et nous lui donnons le N° 46; les silhouettes extrêmes sont reproduites fig. 3.

Nous reproduisons à dessein des variétés aux panses plus ou moins piriformes. Il faut en effet se garder de considérer comme des types différents des variantes dictées par la fantaisie du potier

[6]) CVVA – VWV – CSILMIRPQTLCI – CSRO = I – NV = IO.

plus que par des besoins pratiques ou par des procédés de fabrication distincts, comme c'est le cas pour les types 20 A et B.

La forme 46 a des anses nettement plus longues que le type 36.

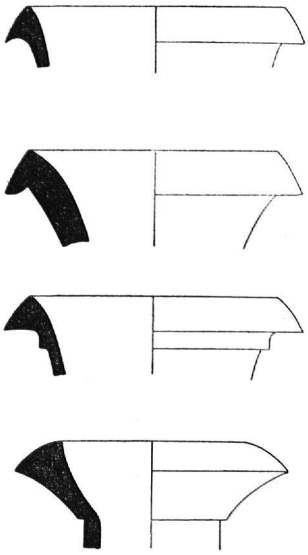

Fig. 4. Lèvres de la forme 46

A Nyon, le type 46 est doté de profils de lèvres qui révèlent une fabrication entre 7 av. J.-C. et 53 ap. J.-C.[7] (fig. 4).

Le type 38 a dû lui succéder; ses anses attachées au col, plus courtes, indiquent un vieillissement de la forme.

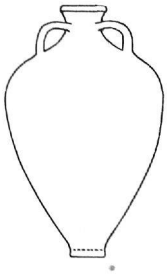

Fig. 5. Forme 47

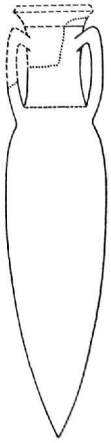

Fig. 6. Forme 48

Fig. 7. Forme 49

5° Un type souvent rencontré en Gaule et en Helvétie se signale par sa panse conique, évasée vers le haut, sa petite taille et son fond plat. L'épaule forme couvercle au-dessus de la panse; le col en jaillit sans délimitation accusée. Ce type, parent des formes 28 et 30 de Dressel, est beaucoup plus fréquent qu'elles; il en diffère passablement. Nous lui donnons le N° 47 (fig. 5).

Les amphores 32, 48, 58, 80 et 80bis du musée de Nyon appartiennent à ce type qu'Oelmann a publié sous le N° 76[8]. Ce dernier auteur le situe entre les années 190 et 260 ap. J.-C. appréciation à laquelle nous n'avons rien à objecter.

7) Cf. chapitre suivant.

8) Oelmann, Die Keramik des Kastells Niederbieber.

6° Une amphore d'un type inédit, trouvée à Nyon au XVIIIe siècle est conservée au Musée historique bernois. Un large col s'évase vers le bas; sans épaule, il rejoint une panse en forme de fuseau, très longue, qui se termine en pointe sans transition. Cette pièce, malgré les lésions dont elle a souffert, permet une observation assez précise. Sa hauteur totale, 130 centimètres, en fait le type le plus long que nous connaissions.

Elle n'appartient pas à la forme 12 de Dressel, dont la pointe est plus effilée, le col plus ouvert et les anses moins dégagées. Nous lui donnons le N° 48 (fig. 6).

Nous ne pouvons pas situer la date de fabrication de ce récipient; la lèvre a disparu; aucun graphisme ne vient nous aider. D'autres trouvailles de cette famille n'ont pas été publiées et ne figuraient pas dans les collections que nous avons étudiées.

7° Le Musée historique bernois possède une autre amphore trouvée à Nyon et d'un type inédit. Sur une base plate, elle élève une panse ovoïde surmontée d'un col étroit flanqué d'anses bien développées. Une lèvre à large bandeau atteste une fabrication peu avant l'ère chrétienne. Il s'agit là d'un type 49 (fig. 7).

LE PROFIL DES LÈVRES

En examinant de près la collection de Nyon, puis en procédant à des comparaisons avec d'autres trouvailles, nous avons été frappés de voir que plusieurs exemplaires d'un même type ne diffèrent les uns des autres que par le profil des lèvres, en ce qui concerne la forme des pièces.

En serrant de près la question que posaient ces différences, nous avons acquis la conviction que la lèvre des amphores porte en elle des indications précieuses pour la chronologie.

Une série de comparaisons et de recoupements entre les trouvailles faites dans des stations datées avec précision, et avec les formes générales, les graffitis, les modes relatives à la graphie des marques de potiers, ou à la position des anses, notamment, nous a permis de suivre l'évolution de la silhouette des lèvres, et de préciser plusieurs dates. Il est malheureusement impossible d'exposer ici par le menu un travail de ce genre; le développement en serait trop long. Nos recherches ont porté sur 48 agglomérations romaines, dont la majeure partie datées[9]. Nous nous abstenons donc de développer notre démonstration; cela nous est aisé puisque notre but est d'attirer l'attention des savants sur ce problème et de leur procurer quelques matériaux d'étude.

La figure 8 résume nos observations; les profils reproduits appartiennent aux amphores de Nyon[10].

Après avoir exposé notre manière de déceler la date des amphores, il nous paraît opportun de rappeler à nos lecteurs comment M. Grenier, dans l'ouvrage cité, résume les observations chronologiques faites antérieurement.

On distinguait 4 périodes:

Période I (45 av. J.-C. à 80 ap. J.-C.): col des amphores bien développé, nettement distinct de la panse; épaule clairement marquée; les anses sont au début allongées et rectilignes, puis subissent une légère courbure pour s'attacher plus près du goulot.

De 50 à 80 ap. J.-C. l'épaule n'est plus marquée que d'un simple ressaut.

Période II (80 à 100 ap. J.-C.): arrondissement général des formes, col et panse plus fondus, anses reportées plus haut.

9) Ces agglomérations sont celles d'Aix-en-Provence, Annecy, Augst, Autun, Avallon, Avenches, Avignon, Bâle, Besançon, Berne-Engehalbinsel, Bienne, Butzbach, Clermont-Ferrand, Colombier-Neuchâtel, Frankfurt a. M., Haltern, Hofheim i. T., Jouxtens, Köngen, Lezoux, Londres, Lugano, Lyon, Mayence, Niederbieber, Novaesium, Nyon, Oberaden, Petrisberg-Trèves, Rome (Jardin Torlonia, Latran, Testaccio), Ste-Colombe-Vienne, Schleitheim, Soissons, Soleure, Trèves, Thion, Trion, Verulamium, Vichy, Vidy-Lausanne, Vindonissa, Wiesbaden, Wimpfen, Yverdon, Zugmantel, Zurich-Lindenhof. Nous remercions ici M. le prof. Dr. E. Vogt, conservateur au Musée national Suisse, qui a eu l'obligeance de nous communiquer les résultats inédits de ses fouilles à Zurich et à Bâle.

10) Les dates extrêmes n'ont rien d'absolu; elles sont données par les fouilles de sites qui ont pu être datés avec précision.

Période III (100 à 250 ap. J.-C.): col raccourci, épaissi et lié à la panse directement; anses en petits arcs de cercle et souvent géminées (à double cordon); panses très larges vers le milieu du vase.

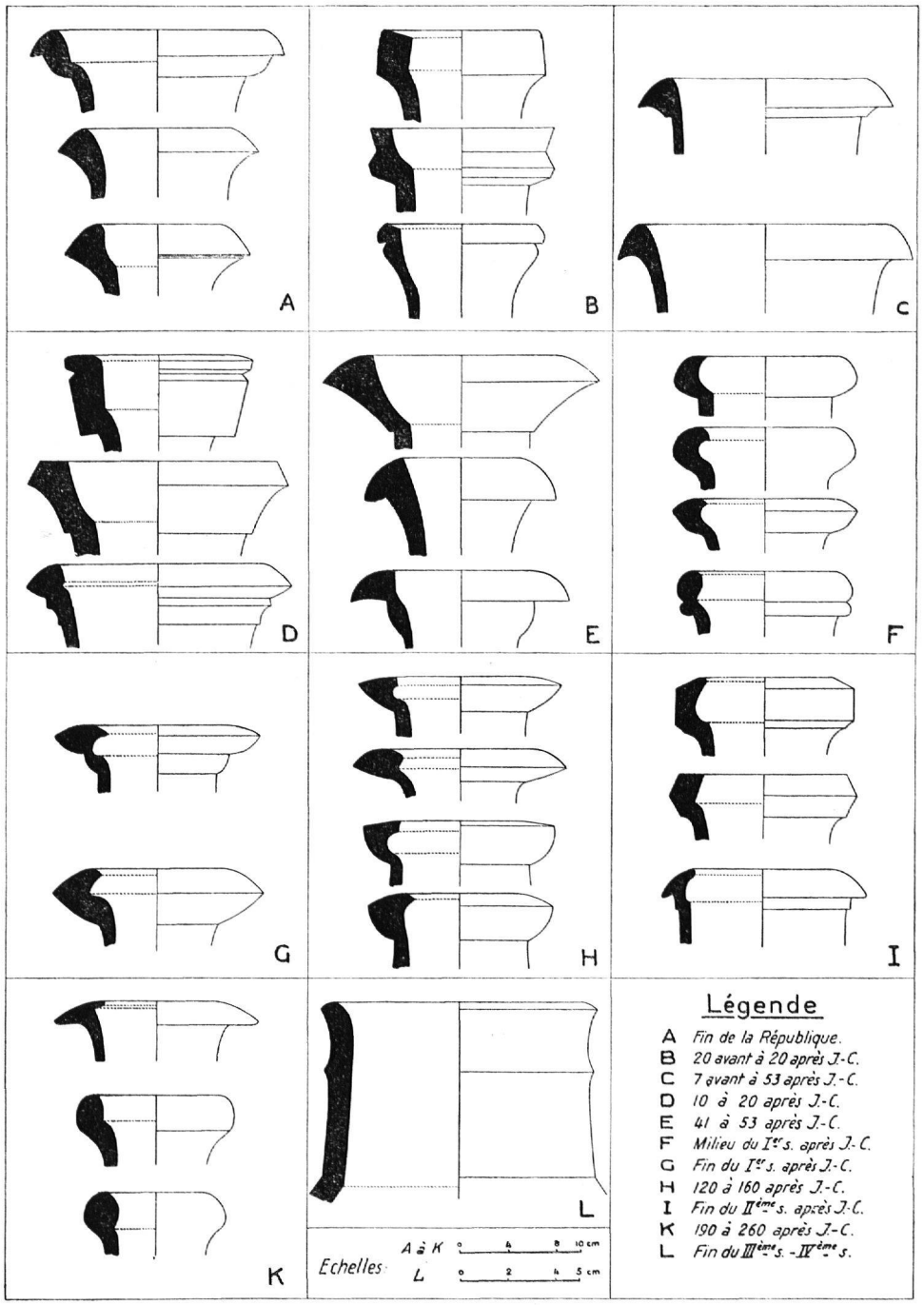

Fig. 8. Indications chronologiques des lèvres des amphores
(Ce tableau ne prétend pas épuiser toutes les formes)

Période IV (dès 250 ap. J.-C. à la fin de l'empire romain): les parties sont à nouveau mal liées; des disproportions se manifestent (panses larges et cols étroits); chaque organe semble travaillé pour lui-même.

Ce système, où l'on utilise à la fois les formes générales et certains éléments particulier, nous semble incompatible avec les observations que nous avons faites. Les formes d'amphores qui ont subsisté parfois durant quatre siècles, tel le type 20 sphéroïdal, s'insèrent mal dans la classification qu'a résumée ainsi M. Grenier. Nous croyons qu'il y a eu d'une part des formes générales qui se sont maintenues tout au long de l'empire, d'autres qui ont disparu cependant que certaines étaient adoptées – et que d'autre part, d'une manière plus précise, il y a eu quelques formes de lèvres qui ont subi une mode beaucoup variable dans le temps que l'ensemble des vases. Dans bien d'autres domaines techniques, de menus détails ont eux aussi varié alors que les grandes lignes subsistaient sans modification.

LES AUTRES ORGANES DES AMPHORES

Si les lèvres d'amphores apportent beaucoup d'éléments instructifs, doit-on en attendre autant des autres organes, cols, anses, pointes, etc? Une recherche attentive ne nous a pas conduit à des conclusions positives.

Le col est fonction de la forme générale et de la destination du vase.

L'anse, qui est de section à peu près triangulaire dans le type 20, dépend de l'effort auquel elle est soumise; dès qu'elle s'allonge, elle devient plate ou géminée; sa longueur dépend de celle du col; l'ornementation, toute relative, dont elle est l'objet est affaire de goût ou de zèle de la part du potier. Tout au plus certains archéologues ont-ils, avec raison, constaté que, dans les formes allongées, l'anse avait tendance à se raccourcir et à s'attacher presque toujours sur le col (non plus sur l'épaule), dans les types vieillis. L'indication demeure cependant imprécise.

L'épaule est distincte et bien marquée dans plusieurs des formes anciennes; au milieu du premier siècle ap. J.-C. elle se fond aux organes voisins; plus tard, dès le IIIe siècle, elle aura tendance, de nouveau, à se distinguer en formant angle avec la panse et avec le col.

La pointe dépend aussi de la forme générale et de l'usage réservé au vase. Les indices chronologiques y sont vagues. Les types 28 à 31 et 47 sont dotés de fonds plats, mieux faits et légérement moulurés, comme la céramique de table, au premier siècle, dont ils suivraient l'exemple au second siècle ou plus tard. Quelques pointes sont évidées, d'autres ne le sont pas; habileté du fabricant, outillage plus perfectionné ou mode d'un temps? Nous ne pouvons rien affirmer.

LES MARQUES DES POTIERS

Les marques de potiers relevées à Nyon sont les suivantes:

N° 1[11] – AVF – Marque apposée sur la panse d'une amphore de forme allongée, ce qui est très rare[12]. Une marque analogue est citée à Clermont-Ferrand[13].

Fig. 9. Marque AVF

Fig. 10. Marque NRE

N° 7 – NRE – Apposée sur l'épaule d'une amphore de forme allongée, ce qui est également exceptionnel[14]. Roux lit à tort NRSE, car la ligature SE a lieu autrement. Marques analogues à Vindonissa, Avallon.

Les auteurs situent ces sortes de marques, très rares, liées dans des sceaux ronds, à une époque antérieure à l'ère chrétienne.

11) Dans la suite de l'étude, les numéros sont ceux de l'inventaire du musée de Nyon.
12) Roux, ASA, 1872, p. 313, N° 8.
13) Cf. aussi Dressel, CIL, et Bohn, Germania, 1923, p. 9.
14) Roux, o. c., N° 9; Staehelin, Die Schweiz, p. 407.

N° 15 – QFG – Même estampille à Vienne[15] et à Kastell Butzbach (Limes).

N° 339 – QFG.

N° 16 – BLOOODV ou BROOODV – Roux lit à tort 'ROODV[16]. Même marque à Orange et à Vaison.

N° 27 – I. V. TROPHIMI – Juli Valeri Trophimi[17]. Il semble que trois potiers ont porté le nom de Trophimus: Julius/Valerius, Lucius dont les produits se retrouvent à Rome/Latran, Esquilin, Ste Colombe[18], Genève[19], et Valerius à Bienne[20]. Notre marque, répandue, est citée à Aix en Provence, Orange, Ste Colombe, Lezoux, Trion, Autun et Avenches[21].

N° 30 – P. IVL. CRISPI – P. Juli Crispi ou Crispini. Marque trouvée en 4 exemplaires à Rome/jardin Torlonia[22] et à Kastell Wiesbaden (Limes).

N° 35 – C S R O = = I

N° 36 – C.V.VA – Signature répétée sur les deux anses de l'amphore. Figure à Ste Colombe[23].

N° 37 – V W T – Peut être V VAV T.

N° 38 – C SILMIRPQTLCI – Roux[24] lit à tort 'SLMRTOTCI. Très longue, cette empreinte a dû être faite au moyen d'un timbre incurvé selon la courbe de l'anse.

N° 40 – TER – Tertius. A Genève, Rome et Belgique[25].

N° 43 – M I M – Marci I... M... Retrouvée aussi à Colombier/Neuchâtel, au Testaccio, à Annecy, Genève, Mayence, Soissons, Ste Colombe, Autun, Vichy, en Rhénanie et en Savoie, Haltern et Kastel Zugmantel[26].

N° 49 – CELSI – Celsius. Se trouve aussi à Berne/Enge et sur un tesson de vase (Celsi Of)[27].

N° 50 – GEMELLI. N° 1036 GEMELI – Ces marques, dans l'une ou l'autre graphie, se retrouvent à Rome, Avenches et Bâle[28]. Un potier homonyme[29] est cité en Gaule; le musée de Bâle possède le nom de HE. GEMELLIANVS sur une garniture de fourreau en bronze.

N° 51 – Q. I. MVLE

N° 52 – I. SLPG

N° 53 – HISPSAEN – Hispani Sæni[30] nom d'un potier présumé espagnol. Trois exemplaires à Rome/jardin Torlonia; se trouve aussi à Trier, Berne/Enge, Frankfurt a. M. (Limes) et à Hammeran[31].

N° 54 – SATVRNNI – Saturnini. Marque retrouvée également à Rome, Ste Colombe, Barcelone, Rheinzabern, Yverdon (musée N° 2021)[32]; même nom sur une tuile au Grand St/Bernard[33] et chez un potier de terre sigillée à Lezoux[34]. Nous venons de retrouver la même marque à Nyon, en 1947, mais dans la graphie non abrégée: SATURNINI.

N° 55 – BLQCIATIAT – Lecture difficile. Genève également[35].

N° 59 – P.QFFI – A Kastel Zugmantel (Limes) marque analogue: P QFLF.

15) CIL, XII, 5683, 94. 16) Roux, o. c., N° 18. 17) Idem, N° 15. 18) CIL, VII, 1331–15.

19) W. Deonna, ASA, 1928, p. 211, N° 46; CIL, XV, 3228.

20) Mommsen, CIH, supplément I, N° 69.

21) CIL, XII, 5683, 305; XIII, 10002, 521.

22) Dressel, CIL, XV, 2692 et page 197; Mommsen cite quatre estampilles apparentées dans le CIH: 352/62 OF CRESPI, à Vindonissa; 352/65 CRISPVS, à Jouxtens; 352/66 PCRISP, à Avenches; 352/67a CRISPI, à Vindonissa.

23) Vassy, cf. bibliographie. 24) Roux, o. c., N° 10.

25) Deonna, o.c., N° 44; CIL, XV, 3536 et XIII, 10002, 522.

26) Roux, o. c., N° 12; Deonna, o. c., p. 207; Behrens et Brenner, cf. bibliographie; Revon, inscriptions antiques, p. 49; Revue savoisienne, 1895, p. 240; Vassy, cf. bibliographie; Loechke, id. Haltern; CIL, XV, 2933, XIII 10002, 320; XV, 2933, XII, 5683, 136; XIII, 263, et Catalogue du musée d'Annecy, 1895, p. 179.

27) Roux, o. c., N° 16; Mommsen, CIH, suppl. I, 72 et 352/46.

28) CIL, XV, 257; CIH, 343/4 et 352/92. 29) Déchelette, inventaire N° 84.

30) Saenianense, selon Howald et Meyer. 31) CIL, XV, 2914a; Staehelin, Die Schweiz, p. 408.

32) CIL, XV, 3526 et p. 183; CIH, suppl. I. p. 69; Vassy, o. c.,

33) CIH, 346/15. 34) Déchelette, inventaire, N° 169. 35) W. Deonna, o. c., p. 206, N° 9.

N° 62 – SEXDOMITI – Sexti Domiti; sceau apposé sur le col d'une amphore de forme allongée, sous la lèvre; les lettres s'appuient sur un cadre en relief[36]; antérieur au début de l'ère chrétienne; le Musée de Lugano possède une amphore de la même époque, dont la lèvre, pareille à celle-ci, porte une marque du même genre.

N° 340 – L.TASM – L.TASMUS. Mal lue par Roux[37].

N° 1034 – L.TA==S – Peut être L. TAPHS.

N° 1040 – TOLITI – Ce nom est imprimé à la naissance d'une anse sur l'épaule d'une amphore de forme 1 (av. J.-C.). A Augst, marque analogue SOLITI.

N° 1043 – NV=IO – Imprimée sur la panse, juste au-dessous d'une anse; vase de type 20 B. Le même cas se présente à Vidy-Lausanne[38].

N° 1048 – PHILO – Citée par Roux[39]. Peut être espagnole[40]. Retrouvée à Genève, Ste Colombe et au Mont Beuvray[41].

N° 2275 – NYMPHI – Nymphus est cité à Ste Colombe et à Haltern[42].

N° 2688 – AGRICOLAE – Les produits de ce potier se retrouvent à Avenches, Soleure, Vindonissa, Schleitheim et Ste Colombe[43]. Bohn[44] situe l'atelier dans le sud de la Gaule.

N° 2841 – P. AV.

Coll. priv. – I. A. EM – La lettre A est tracée dans sa forme ancienne; l'E a le dessin de l'*epsilon* minuscule. Il s'agit d'une marque très ancienne.

Nous avons vainement recherché dans les ouvrages d'épigraphie latine ce qui, dans la forme des lettres et des ligatures, permettrait d'établir la date des marques de potier. Il semble que, jusqu'à aujourd'hui, personne n'a pu prendre des conclusions de ce genre, excepté ce que nous avons noté au sujet des marques 7,42 et 1040.

LES INSCRIPTIONS PEINTES

Peu d'inscriptions peintes subsistent sur les amphores de Nyon. Cette lacune s'explique par les trop vigoureux brossages infligés aux récipients lors de leur découverte. La couleur blanche usuelle,

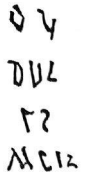

Fig. 11. Inscription peinte sur l'amphore N° 17

qui recouvrait les vases, a également disparu. Voici les textes qui ont subsisté:

N° 17 – VI (NUM).
DVL (CE) ? ?

N° 1034 – VI VINI (Viennensium vinum?)

LES GRAFFITI

Quelques textes gravés ou tracés à l'ébauchoir avant cuisson ont été relevés à Nyon. Les voici:

N° 18 – M IIII S S II (4 modii 1 semodius 2 sextarii, env. 41 litres) – Il s'agit d'une indication de contenance; rappelons que le modius servait uniquement à mesurer les corps solides, à l'exclusion des liquides. Le graffito est apposé sur l'épaule.

36) ASA, 1903, p. 220, fig. 67g et p. 286.
37) O. c., p. 313, N° 11.
38) N° 30316.
39) O. c., N° 17.
40) W. Deonna, o. c., p. 213.
41) Idem, p. 208; Vassy, o. c.,
42) Loeschke et Vassy, o. c.
43) CIH, 348; Staehelin, Die Schweiz, passim; Vassy, o. c.
44) ASA, 1924, p. 91.

N° 2797 – VINI – Tracé en écriture cursive, sur la panse.

N° 21 – X H – Les lettres ont été tracées avant cuisson[45], de chaque côté du col.

N° 24 – M – Gravé à l'ébauchoir, avant la cuisson, sur la pointe.

N° 27 – X – Même cas que le N° 24.

N° 37 – V – Même cas que le N° 24.

N° 34 – O M N – Gravé à la pointe sur l'épaule de l'urceus étudié plus bas; il s'agit sans doute, non plus d'un repère d'atelier ou de fabrication comme dans les 4 cas précédents, mais vraisemblablement d'une marque de propriété.

N° 33 – SIICVNTHIO (Secunthio, nom gaulois) – Tracé en écriture cursive, ce graffito est placé sous une amphore sphéroïdale de type 20, exactement à côté de la pointe.

N° 268 – HELENI – En écriture cursive, ce nom est aussi gravé à côté de la pointe d'une amphore de type 20.

Ces deux derniers textes sont les premiers – parmi ceux qui ont été publiés – qui ont été retrouvés vers la pointe d'une amphore sphéroïdale; ils ont dû être écrits alors que le vase vide, reposant sur un sol plat, s'était renversé, le col entraîné par son poids à terre. Secunthio et Helenus paraissent être des noms d'esclaves. L'endroit inaccoutumé où ils ont apposé leur nom nous laisse croire à un usage dont on ne s'est pas encore aperçu.

LA MATIÈRE

La plupart des amphores de Nyon sont en terre rose; la gamme des nuances va du rose grisâtre au rose brun.

Une terre jaunâtre, bien malaxée et dense, est souvent utilisée pour les amphores de forme allongée (types 1 à 12, 14, 38, 46 et 48); cette terre n'est jamais utilisées pour les vases sphéroïdaux, sauf au Bas-Empire.

Le choix des terres, bien que nous ne puissions pas en apporter de preuve, ne paraît pas uniquement dicté par des considérations d'approvisionnement de terres, d'origine, mais plutôt par des besoins d'ordre technique; les parois des amphores en terre jaune sont plus minces que celles en terre rose; la destination des amphores, la résistance demandée aux vases, sont sans doute à l'origine du choix des terres.

Dans quelques cas, l'épiderme est revêtu de sable fin. Un vase de type 20 devient violet, lorsqu'il est mouillé; de la lave volcanique, pulvérisée, est entrée dans la composition. C'est le N° 16, signé de BLOOODV.

L'amphore N° 62, de Sextus Domitius, est moulée dans une pâte rouge, dense.

L'analyse chimique des céramiques, dont l'utilisation est encore trop rare en archéologie, réserve peut-être d'utiles découvertes dans notre domaine.

PROCÉDÉS DE FABRICATION

Les auteurs ne se sont pas préoccupés de savoir comment on fabriquait les amphores, dont les dimensions et les grosses panses ne pouvaient pas être tournées ou moulées comme d'autres pièces de céramique.

Cette question offre pourtant de l'intérêt. Nous n'avons trouvé nulle part de restes de l'outillage nécessaire à cette fabrication; sans doute les ébauchoirs étaient-ils en bois; ils ont disparu.

L'examen des vases permet de déceler que le modelé était fait à la main; les divers organes, pointe, panse, épaule, anse, col et lèvres, étaient construits séparément, puis soudés avant la cuisson; le travail de dégrossissage ainsi fait, on utilisait des lissoirs et des torchons pour aplanir l'extérieur des vases; d'autres outils recourbés servaient à aplanir et lier mieux les lèvres des soudures, à l'intérieur.

45) W. Deonna admet, o. c., p. 216, que le graffite avant cuisson remplace la marque de fabrique.

L'examen de l'intérieur des grosses amphores sphéroïdales de type 20 permet de déceler parfois un autre mode de fabrication; la grosse panse était moulée autour d'un noyau formé d'une corde enroulée et enveloppée de linges; une fois la pièce terminée, on pouvait défaire le noyau intérieur en retirant la corde par l'embouchure.

Nous avons affirmé qu'il y avait deux types 20 (fig. 2); l'examen de l'intérieur des panses confirme ce que nous avons écrit; dans le type 20 A, la soudure entre la panse et l'épaule est très visible; elle est marquée des traces laissées par un gros ébauchoir recourbé qui, manipulé verticalement, liait à l'intérieur les deux éléments.

AMPHORE — URCEUS

Une petite amphore (N° 34) découverte en 1892 à Nyon (Avenue Viollier) mérite d'être encore examinée. Elle a été publiée trop sommairement[46].

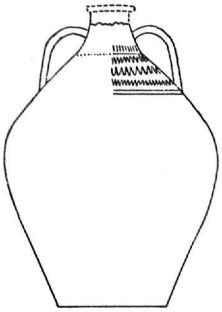

Fig. 12. Urceus soit amphore indigène N° 34 (Haut. 38 cm.)

Elle est en terre grise et s'apparente à la production indigène de tradition gauloise. De faibles dimensions, c'est à vrai dire un *urceus*[47]. Elle s'apparente au type 28 de Dressel (fig. 12).

Sa forme la situe au IIIe siècle. Non seulement sa matière grise, non lustrée, l'apparente à la céramique de la Tène IV, mais sa décoration appartient au goût indigène primitif; l'épaule est

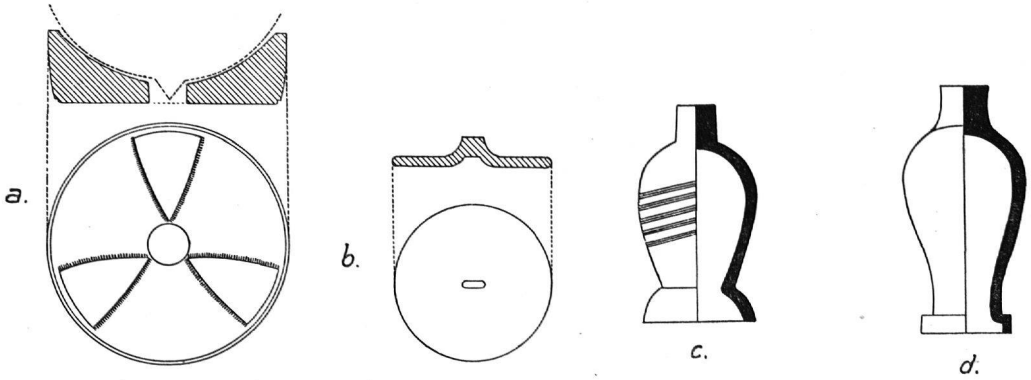

Fig. 13. Accesoires d'amphores

a) Coupe et dessous d'un socle d'amphore en calcaire du Jura (diamètre 26 cm.) — b) Coupe et dessus d'un coucercle d'amphore en terre cuite (diamètre 8,4 cm.) — c et d) Bouchons d'amphores en terre cuite (haut. 11,6 et 13,4 cm.)

ornée, en effet, de lignes ondulées, de stries, de hachures, tracées à l'ébauchoir avant la cuisson qui attestent là comme dans le domaine des arts la survivance tenace, après trois siècles et demi d'occupation romaine, de la tradition et du sentiment décoratifs pré-romains.

46) ASA, 1893, p. 298.

47) Hauteur jusqu'au sommet des anses (lèvre détruite) 38 cm.

ACCESSOIRES D'AMPHORES

Nous signalons pour mémoire les accessoires affectés à l'usage des amphores, perches de transport, crochets de suspension des vases; la collection de Nyon, dans ce domaine, n'apporte rien de neuf à l'archéologie.

Notre contribution à une étude générale serait cependant incomplète, si nous ne publiions pas, au moins succinctement, des couvercles et bouchons d'amphores, trop longtemps considérés comme de petits vases, et une torche-support d'un type peu connu (fig. 13).

Couvercle et bouchons sont en terre; le support[48], fort différent de ceux connus jusqu'à aujourd'hui, est en calcaire du Jura.

Le nombre de ces accessoires est aussi restreint dans d'autres collections que dans celle de Nyon; on ne peut pas encore tirer de conclusions de l'examen de ces petits objets. Lorsque les trouvailles seront assez nombreuses, peut-être sera-t-il possible aussi de déterminer une typologie et une chronologie des bouchons et des socles; elles permettront de recouper les constatations que nous avons tirées de l'évolution de la silhouette des lèvres des amphores.

[48]) Incitega.

BIBLIOGRAPHIE

La littérature relative aux amphores romaines est trop abondante pour être citée ici in-extenso. Nous n'indiquons que les ouvrages qui sont les plus utiles pour l'étude des formes et de la chronologie.

Albrecht: Das Römerlager in Oberaden, Dortmund 1938.

Aubin: Das Rheinland in römischer Zeit, Bonner Jahrbuch 1925.

Behrens et *Brenner:* Mainzer Zeitschrift, 1911.

Billard: La vigne dans l'antiquité.

Blanchet: Instruments pour soulever les amphores. Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1908, et Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions, 1921.

Bohn: Die ältesten römischen Amphoren in Gallien; Amphorenschicksale, Germania 1923, 1925, 1927.

Bohn: Südgallische Amphoren in Windisch, ASA, 1924.

Bohn: Pinselinschriften auf Amphoren aus Augst und Windisch, ASA, 1926.

Cantarelli: I vini della Gallia Narbonese e le anfore vinarie del Testaccio. Bollettino della Commissione archeologica della Communa di Roma, 1916.

Corder: A Roman Pottery of the Hadrian-Antonine Period at Verulamium. The Antiquaries Journal, 1941.

C.I.L., vol. V, XII, XIII, XV, passim.

Courrier de la Côte: Nyon, passim.

Daremberg, Saglio, Pottier: Dictionnaire des antiquités. Articles Amphora, Incitega, Inscriptiones, Vinum.

Deonna: Céramique romaine de Genève, ASA, 1928, p. 203 sq.

Dressel: C.I.L., XV.

— Annali di corrispondenza archeologica, 1878.

— Eine Amphora aus Spanien mit lateinischer Inschrift. Bonner Jahrbuch, 1893.

Duran y Sanpere: Vestigios de la Barcelona romana en la plaza del Rey. Ampurias, V, 1943, p. 74.

Froelich: Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa, 1925/26.

Gauckler: Monuments Piot, 1905.

Grenier: Manuels Déchelette, archéologie gallo-romaine, t. 6, vol. 2.

Hoelder: Die Formen der römischen Tongefäße, 1897.

Howald et *Meyer:* Die römische Schweiz, 1940.

Jacobi: Das Kastell Zugmantel. ORL.

Köffer: Das Kastell Butzbach. ORL.

Loeschke: Keramische Funde in Haltern, 1909.

— Älteste römische Keramik vom Petrisberg über Trier, Trierer Zeitschrift, 1939.

Marteaux et *Leroux:* Catalogue descriptif du musée gallo-romain, Annecy, 1895.

Mettler: Das Kastell Köngen. ORL.

Mommsen: C.I.H., 1864, 1865.

Montandon: Le commerce des vins dans la Genève gallo-romaine et l'origine de notre vignoble, 1921. Mélanges d'archéologie et d'histoire, Genève.

Müller: Nyon zur Römerzeit. Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft Zürich, 1875.
Oelmann: Die Keramik des Kastells Niederbiber. Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 1914.
Oxé: Die ältesten römischen Amphoren am Rhein und in Gallien, Germania 1924.
Ritterling: Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus, 1913.
Roux: ASA, 1872, p. 313.
Schuhmacher: Zur römischen Keramik, Bonner Jahrbuch, 1896.
— Das Kastell Wimpfen. ORL.
Solus, Walters: Catalogue of the roman pottery in the British Museum.
Staehelin: Die Schweiz in römischer Zeit, 1927.
Vassy: Rapport sur la découverte de 3 gisements d'amphores romaines à Ste-Colombe lès Vienne. Association pour l'avancement des sciences, 1914.
Wanner: Die römischen Altertümer des Kantons Schaffhausen.
Wellauer: Amphores de Nyon, ASA, 1903, 1904.
Wolf: Das Kastell Frankfurt am Main. ORL.

ABRÉVIATIONS

ASA = Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.
CIL = Corpus Inscriptionum Latinatum.
CIH = Inscriptiones Confœderationis Helveticæ, Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft, Zürich, 1864.
ORL = Der Obergermanisch-Rätische Limes des Römerreiches.